



Le 30 novembre 2011.

**Des associations membres du « Collectif des associations partenaires du suivi du Rapport Général sur la Pauvreté ».**  
**Manifestation du 2 décembre 2011**  
**Soutien d'associations de rassemblement des plus pauvres**

**A l'occasion de la manifestation du 2 décembre 2011, des associations membres du collectif du suivi du Rapport Général sur la Pauvreté veulent marquer leur solidarité aux revendications portées par les organisations des travailleurs.**

Elles affirment leur soutien à cette action qui veut marquer son opposition aux diverses mesures envisagées par l'Europe et ses Etats membres, en raison des dégâts humains qu'elles provoqueront inévitablement pour la plupart d'entre nous... A commencer par les plus pauvres.

Depuis toujours, les plus pauvres expérimentent « la pénurie, les manques » dans des sociétés d'abondance. Régulièrement certains d'entre nous disent :

« On ne souhaite à personne de vivre ce que nous vivons, en souffrance et en mépris » ou encore « on souhaite que nos enfants ne vivent pas ce que nous vivons ».

Dans l'échelle sociale -comme dans toute échelle- ce sont les échelons du bas qui « souffrent » le plus.

Il est scandaleux de constater que nos états sont plus préoccupés de plaire aux « dictats » imposés par les lois du marché plutôt que de prendre en compte les revendications légitimes de ceux et celles qui résistent à la misère.

**Par rapport aux revendications qui mobilisent le 2 décembre, nous insistons particulièrement sur le refus d'une société qui pénalise les plus faibles au profit de ceux qui ont le plus.**

En 1994, année de publication du Rapport Général sur la Pauvreté, On dénombrait en Belgique 6 à 7 % des personnes en situation de pauvreté. Actuellement les estimations avancent que **15%** de la population belge se situe sous le seuil de pauvreté. Tout cela sans compter tous ceux et celles qui n'entrent jamais dans les statistiques.

A l'occasion de cette journée nous redisons notre résistance à l'oppression « des marchés » et de ceux qui agissent en leur nom.

Pour les signataires :

Luc Lefèbvre

**Editeur responsable. L. Lefèbvre LST, 27 R. Pépin 5000 Namur.**

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.



**Collectif des associations partenaires du suivi du Rapport Général sur la Pauvreté**  
**Manifestation du 2 décembre 2011**  
**Soutien d'associations de rassemblement des plus pauvres**

→ **Nous disons NON :**

**NON** aux conditions toujours plus grandes pour obtenir les droits sociaux, tellement que les plus faibles ne les obtiennent pas, et c'est encore de leur faute !

**NON** à la suppression des droits élémentaires pour les plus pauvres au niveau de la vie en famille, de l'accès à l'habitat, à la culture, aux soins de santé etc..

**-NON** aux dérégulations dans les protections des travailleurs qui entraînent un appauvrissement de masse.

**NON** aux programmes de lutte contre la pauvreté qui se transforment en chasse aux pauvres.

**NON** au pourrissement de la situation des demandeurs d'asile, migrants économiques, sans-papiers, recréant par là un sous-prolétariat utilisé dans les travaux au noir. Non aux manipulations qui opposent les travailleurs entre eux selon leur origine géographique.

**NON** à un système qui repose sur une exploitation outrancière de l'humain et de la nature pour le profit de quelques minorités qui accaparent les richesses produites ou naturelles de la planète.

**NON** à un système scolaire qui reproduit les inégalités de notre société : meilleures écoles pour ceux qui ont les moyens, quelques restes pour les autres...

→ **Nous disons OUI :**

**OUI** au maintien et au renforcement de la sécurité sociale... Financée aussi par les voitures de société et autres avantages « extra-légaux ».

**OUI** à la mise en œuvre d'une fiscalité qui soutient des mécanismes de redistribution pour un maintien des services à la population et un renforcement des solidarités.

**OUI** à des travaux de constructions de logements publics accessibles aux plus pauvres. Le logement et l'immobilier ne doit pas devenir le nouveau terrain des spéculateurs.

**OUI** à des politiques de création d'emplois qui respectent les conventions sectorielles en matière de protection et de rémunération des travailleurs.

**OUI** à des formations pour les adultes qui débouchent sur de réelles perspectives d'emplois et prennent en compte les difficultés de vie que traversent certain(e)s.

**OUI** à une société qui accorde une priorité à l'humain en mettant en œuvre tout ce qui est nécessaire pour garantir aux plus faibles une vie décente.

**OUI** au droit d'association pour tous, librement et sans les limites qui sont actuellement imposées aux allocataires sociaux.

**OUI** à l'individualisation des droits sociaux afin de supprimer une grande part des misères produites par les législations qui accompagnent les situations de cohabitation.

**OUI** à une société qui oriente ses choix sur base du « bien-être » de tous et pas sur l'évaluation permanente du « bonheur des marchés ».